



MAISONS
D U M O N D E

**Assemblée Générale Mixte
2024**

Paris, le 21 juin 2024

└ Mot de Bienvenue



Françoise GRI
Présidente du Conseil d'administration

Présentation des intervenants



Françoise GRI
Présidente
du Conseil
d'administration



**François-Melchior
de POLIGNAC**
Directeur général



Denis LAMOUREUX
Directeur financier



Sébastien PERIES
Directeur Juridique
Secrétaire de
l'Assemblée



Cécile CLOAREC
Présidente du Comité
des nominations et
des rémunérations



Deloitte.

Commissaires aux Comptes
Vincent BROYE Jérôme QUERO

Formalités d'ouverture de l'Assemblée Générale

Constitution du Bureau



MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENTE

Françoise GRI

Présidente du Conseil
d'administration

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Sébastien PERIES

Directeur Juridique
Maisons du Monde

SCRUTATEURS

1^{ER} SCRUTATEUR

MAJORELLE INVESTMENTS

Représenté par
Gabriel NAOURI

2^{EME} SCRUTATEUR

FONDS NOBEL

Représenté par
Philippe de VERDALLE

Formalités d'ouverture de l'Assemblée Générale

Présentation des Commissaires aux Comptes



KMPG SA

Représenté par
Vincent BROYE

Deloitte & Associés

Représenté par
Jérôme QUERO

Formalités d'ouverture de l'Assemblée Générale

Rappel du calendrier de l'Assemblée Générale Mixte du 21 juin 2024



● 25 AVRIL 2024

Dépôt auprès de l'**AMF du Document d'Enregistrement Universel 2023** (rapport financier annuel)

● 17 MAI 2024

Publication de l'**avis préalable de réunion** au BALO

● 29 MAI 2024

Mise en ligne des **documents préparatoires** à l'Assemblée sur le site Internet de la Société

● 31 MAI 2024

Publication de l'**avis de convocation** au BALO et dans un journal d'annonces légales

Convocation des **actionnaires inscrits au nominatif** (pur ou administré)

Convocation des **Commissaires aux comptes**

Formalités d'ouverture de l'Assemblée Générale

Constatation de la régularité de l'Assemblée Générale et dépôt des pièces



Constatation

- de la régularité de l'Assemblée Générale
- du Quorum provisoire

Dépôt

- des pièces sur le bureau de l'Assemblée Générale



AGENDA

- 1.** RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023
- 2.** POINT D'ACTIVITÉ DU 1^{ER} TRIMESTRE 2024 & INSPIRE EVERYDAY 2024-2026
- 3.** POINT GOUVERNANCE & RÉMUNÉRATION
- 4.** RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- 5.** QUESTIONS & RÉPONSES
- 6.** VOTE DES RÉOLUTIONS



1

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Maisons du Monde:

Un ensemble unique d'actifs et un modèle d'entreprise diversifié



UNE LOVE BRAND

Inspiration

#1 inspirational brand

Source: IPEA Decoration Study 2023
(France)

Des experts passionnés

30 stylistes
3 000 nouveaux produits/an créés en interne

Fans

#1 Instagram & Pinterest communautés*

2,6M
followers Instagram (France)

500k
followers Pinterest (France)

UN MODÈLE ÉQUILIBRÉ

Omnicanal

Un modèle omnicanal unique



Part des ventes digitales
(ventes en ligne, click-in store et click&Collect)

Catégories

Décoration & Meubles



Part des ventes Catégorie Décoration

Présence géographique

Europe Continentale



Part des ventes en France

Un modèle rentable

Best in class marge brute



UN LEADER ESG

Engagement ESG

#2 marque engagée en faveur des causes sociales et environnementales

Source: Enquête Consommateurs 2023
(France et Italie)



de produits Good is beautiful dans l'offre

Liste A 2023

CDP CLIMAT
(Carbon Disclosure Project)

* Maisons et Meubles(France)

Le marché de l'ameublement subit actuellement des vents contraires sur le plan macro-économique

Des drivers de marché défavorables à des niveaux historiques



LE MARCHÉ DE L'AMEUBLEMENT DANS UN CYCLE BAS EN FRANCE

+0%
CAGR 2015-2019

-5%
CAGR 2021-2023

Source: EUROMONITOR 2023
(R2015-R2022-F2023)
Marché de l'ameublement/France
Prix constants

Premiers résultats tangibles du plan 3C en 2023

Atténuant partiellement la baisse des ventes et initiant un changement culturel

LE CLIENT AU CENTRE

Initiatives focus Clients:

- ◆ **Amélioration de la disponibilité** des produits
- ◆ Optimisation tactique du **merchandising**
- ◆ Introduction d'une approche plus sophistiquée sur le **pricing**
- ◆ Renforcement du **plan commercial** (promotionnel et non-promotionnel):
De -11 points d'écart vs. le panel France en 2022 à -6 points d'écart en 2023

Amélioration séquentielle des ventes H2 vs H1 2023

RÉDUIRE TOUS LES COÛTS

- ◆ **Tous les coûts et contrats** remis à plat
- ◆ **Optimisation du Siège social**
- ◆ Rationalisation et recentrage des **heures travaillées en magasin**
- ◆ Gestion active du réseau de magasins : **18 fermetures nettes o/w 5 transferts sous affiliation**

Réduction des coûts bruts de 35 M€ en 2023 (SG&A et Logistique)

FOCUS SUR LE CASH

- ◆ Tous les CAPEX sont challengés avec une **approche stricte en matière de ROI**
- ◆ Surveillance renforcée de toutes les **décisions d'allocation des CAPEX**
- ◆ Diminution du **niveau des stocks** tout en augmentant la disponibilité des produits

Réduction du stock de 43 M€ vs 2022

Objectifs 2023 de la guidance ajustée pleinement atteints sur l'ensemble des critères

GUIDANCE AJUSTÉE 2023		PUBLICATION 2023
Ventes	Baisse de c. -10%	-9.3% (1 125 M€)
EBIT	40 M€-50 M€	45,8 M€
FCF	20 M€-30 M€	27,2 M€

◆ **RÉSULTAT NET 2023**
8,8 M€

◆ **BÉNÉFICE PAR ACTION 2023**
0,21 €

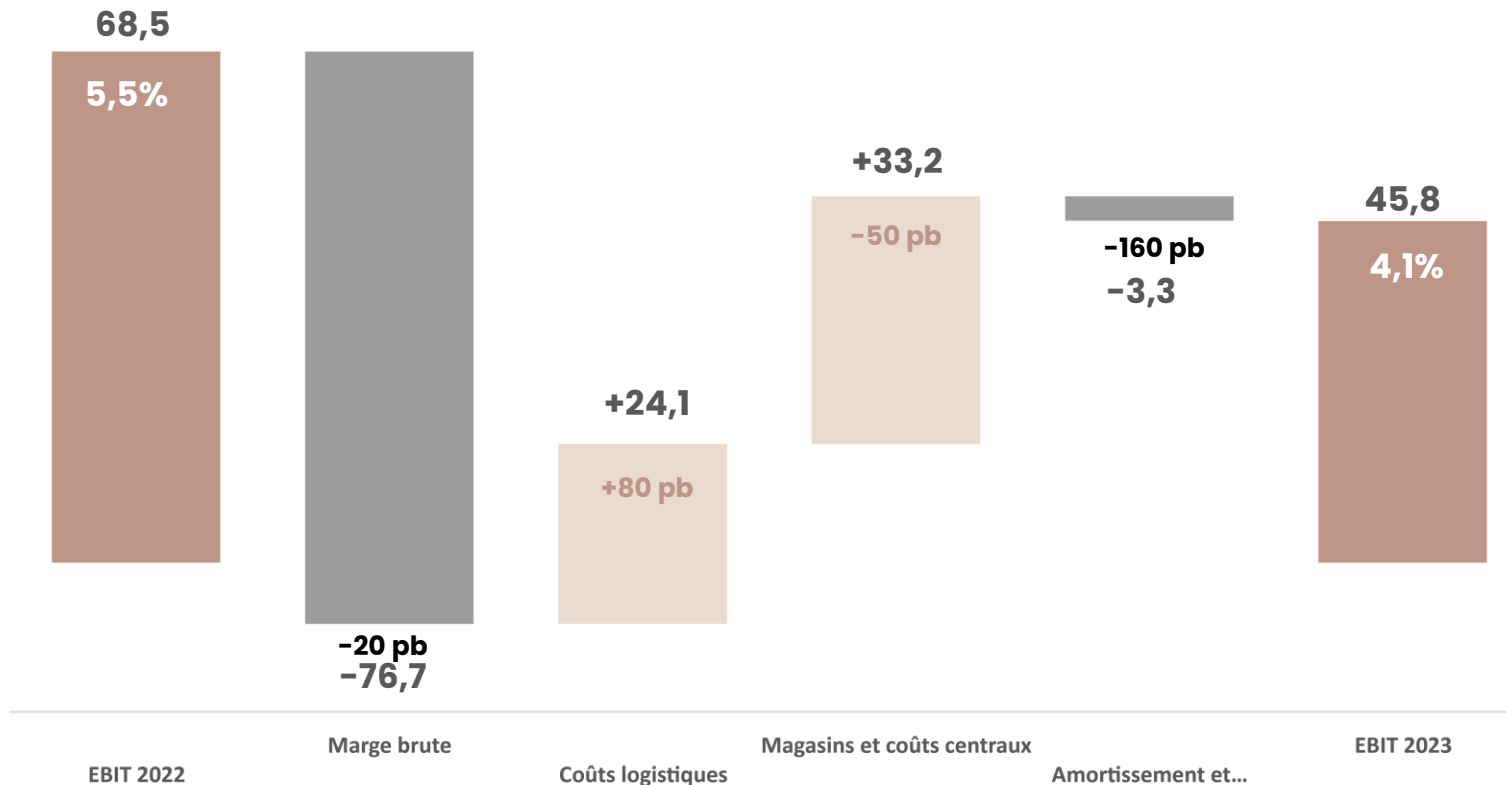
◆ **DIVIDENDE PROPOSÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
0,06 € par action, soit un taux de distribution de 30%

EBIT 2023

Pression sur la marge brute contenue malgré une baisse significative des ventes

Evolution EBIT

(en millions d'euros et points de base)



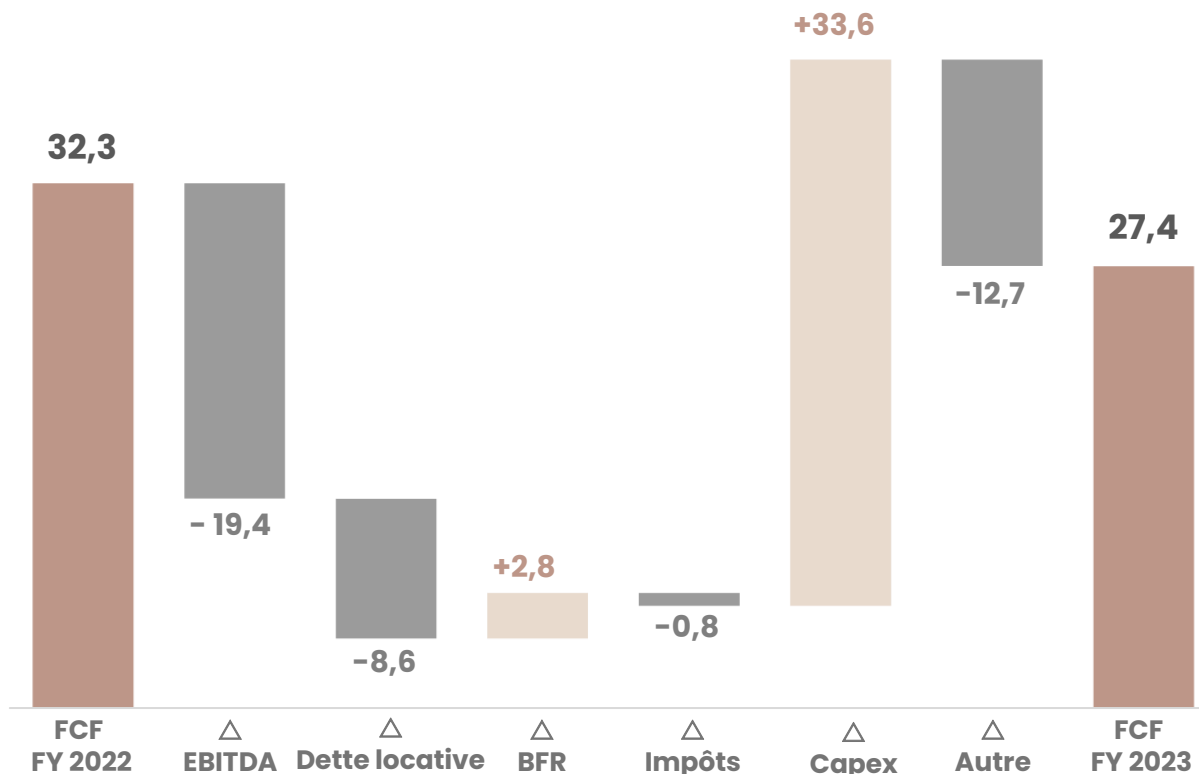
- ◆ **Baisse de la marge brute due à la diminution du volume alors que le taux est resté stable**
 - Economies réalisées grâce à
 - la normalisation des coûts de fret
 - la contribution positive de la Marketplace
 - Réinvestissement dans la promotion et l'accessibilité des prix ainsi que dans la liquidation des anciens stocks
- ◆ **Diminution des coûts logistiques grâce à des initiatives d'optimisation des coûts**
 - Meilleures performances logistiques et diminution de la proportion de livraisons à domicile par rapport aux ventes en magasin
- ◆ **Maîtrise des coûts centraux et magasins**
 - Les effets du plan 3C compensent largement l'inflation
 - Autres économies dues à la baisse des volumes et à des éléments non récurrents (exemple : annulation des cartes cadeaux)
- ◆ **Légère augmentation des D&A**
 - Démarrage de l'amortissement de notre second centre de distribution dans le Nord de la France, visible partiellement dans les Dépréciations et amortissements (D&A)

Free Cash Flow 2023

La pression sur les flux de trésorerie est Presque compensée par une gestion rigoureuse des dépenses d'investissement et des stocks

FCF Evolution

(en millions d'euros)



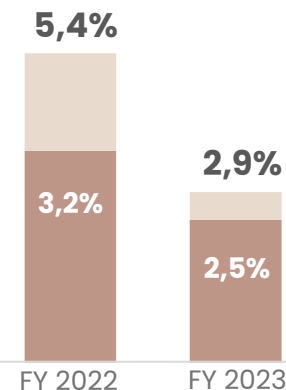
Allocation disciplinée des ressources en capital

- Réduction des dépenses d'investissement de 50 % par rapport à l'exercice 2022

Autres Capex Mdm
Capex 2nd centre de distribution

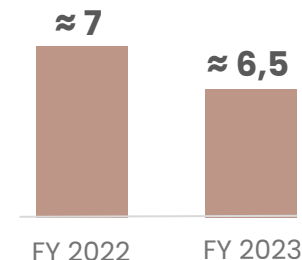
Capex/Ventes

(en %)



DIO*

(en mois de coûts des ventes)



Diminution des stocks et amélioration de la disponibilité des produits

- Amélioration du DIO* d'un demi-mois vs 2023
- Meilleure disponibilité des produits

* DIO: Days inventory Outstanding



2

POINT D'ACTIVITÉ DU
1^{ER} TRIMESTRE 2024

INSPIRE EVERYDAY 2024-2026

Faits marquants du 1^{er} trimestre 2024

VENTES DU 1^{ER} TRIMESTRE

En ligne avec les attentes et la feuille de route 2024-2026 du plan de transformation

Ventes : 247,7 M€

-9,5%

Données publiées

-8,1%

Base comparable et hors activités au Royaume-Uni

INSPIRE EVERYDAY

Lancement des plans d'action

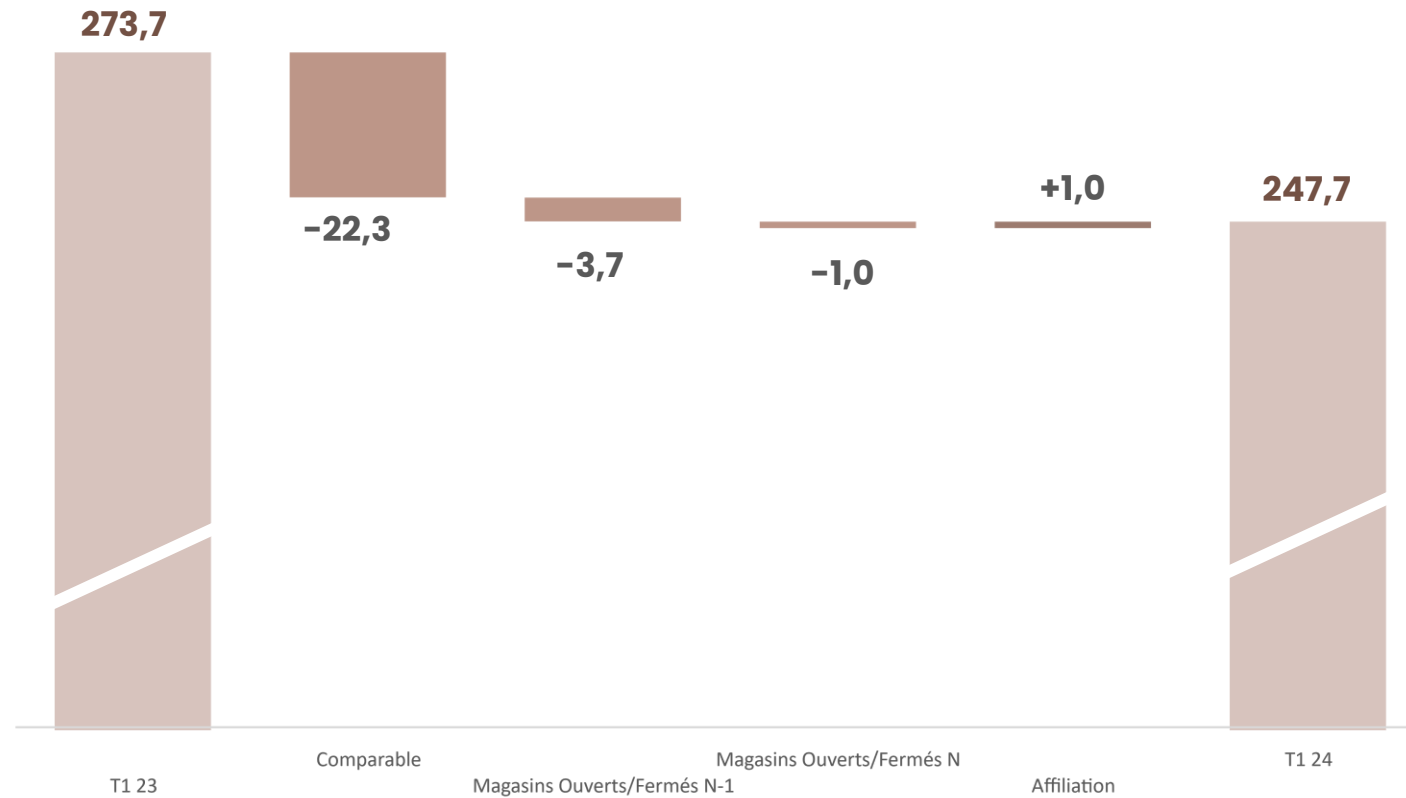
Des équipes totalement engagées

Ventes du 1^{er} trimestre 2024 en retrait, comme anticipé

Reflétant la faible dynamique de consommation et les effets de périmètre

ÉVOLUTION DES VENTES

(en millions d'euros)



-8.1%

À périmètre comparable et hors
activité de ventes en ligne au
Royaume Uni

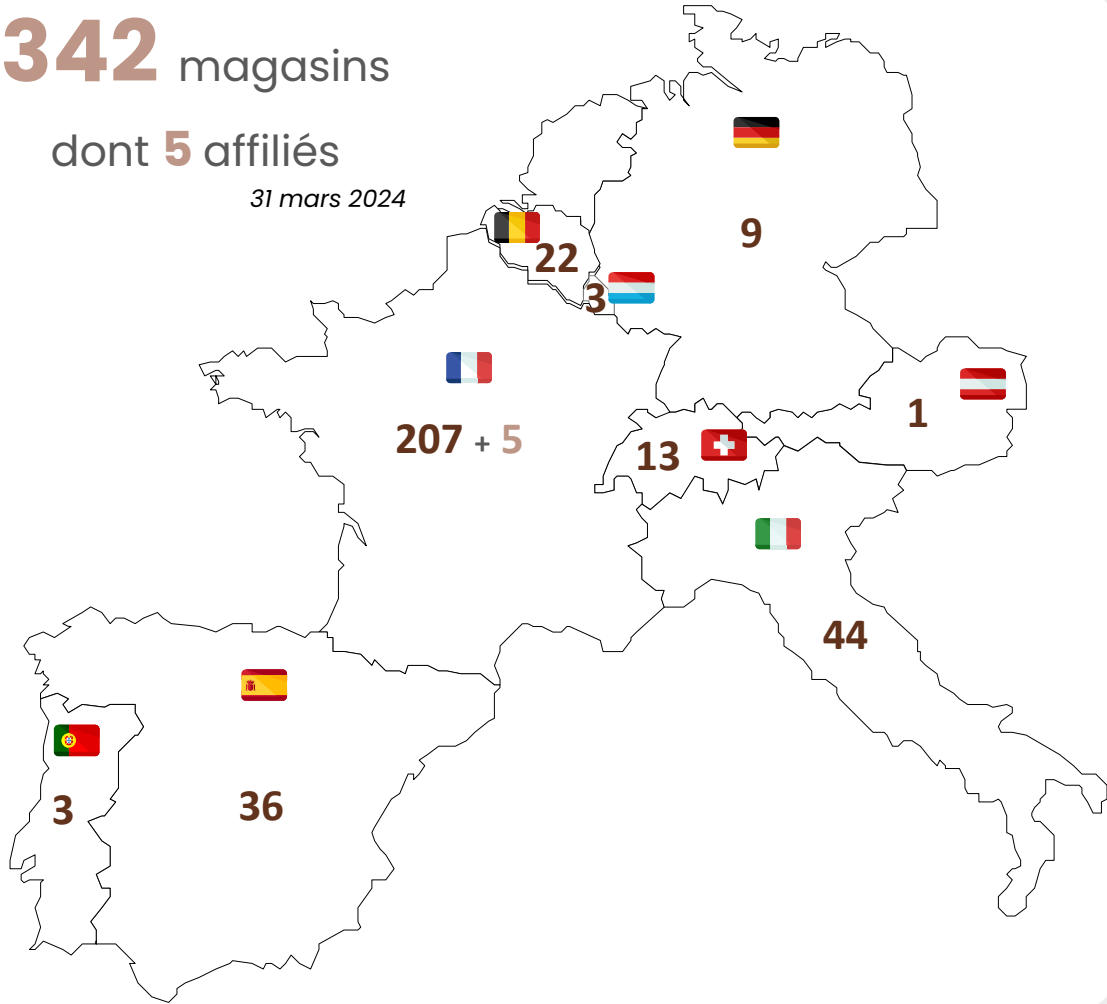
Réseau de magasins

Poursuite de l'optimisation du réseau Retail

342 magasins

dont **5** affiliés

31 mars 2024



3 magasins pilotes ouverts
avec un concept renouvelé

Rouen Barentin, Pau
et Hognoul (Belgique)

D'ici 2026 :

Environ 400 magasins
dont près de 30% sous
affiliation/franchise

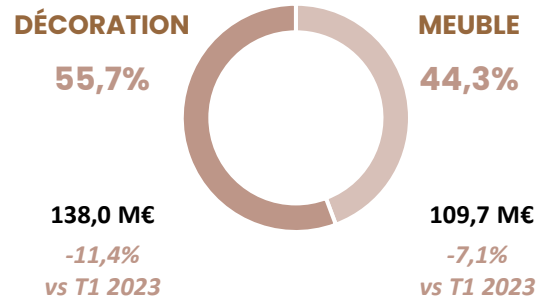
T1 2024	Magasins en propre	Magasins sous affiliation
Ouvertures	1	-
Relocalisations	2	-
Fermetures	4	-
Total réseau	337	5
31.12.2023	340	5
Q1 2023	352	-

Répartition des ventes du 1^{er} trimestre 2024

Des performances contrastées



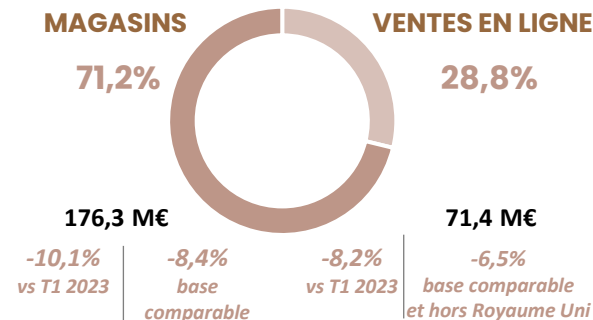
PAR CATÉGORIE



Les ventes de Décoration sont principalement affectées par moins d'achat d'impulsion

Résistance des ventes de meubles, principalement liées à une meilleure disponibilité de produits, les initiatives promotionnelles, la livraison gratuite pour les commandes en ligne et les facilités de paiements fractionnés

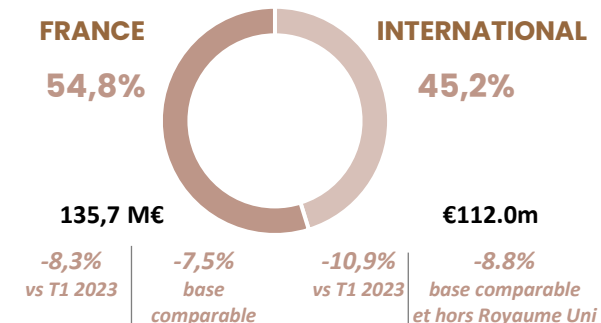
PAR CANAL



Les ventes en magasin et en ligne, reflètent la faible dynamique de consommation

La Marketplace est soutenue par la montée en puissance de l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne à travers la mise en avant de marques locales

PAR PAYS



Résilience relative des ventes en France, notamment grâce à la Marketplace

La sous-performance relative des ventes en Suisse par rapport au reste du Groupe a été résolue grâce à des ajustements de prix ciblés



Inspire
EVERYDAY

Conduire la transformation de notre modèle commercial vers le succès!



REFONDRE NOTRE OFFRE

- **Optimiser l'assortiment en le réduisant de 25%**, tout en élargissant la diversité de styles et de catégories disponibles
- Relever le défi de rendre nos produits plus accessibles
- S'engager activement dans l'économie circulaire



AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE EN MAGASIN

- **Optimiser le merchandising**
- Adapter l'offre et l'agencement en fonction de la typologie de magasin
- Accroître l'adaptation géographique, à la fois en interne et par le biais du modèle entrepreneurial d'**affiliation et de franchise**



RENFORCER LES LEVIERS DE CROISSANCE

- Accélérer le développement de la **Marketplace**
- Monter en puissance les ventes **B2B**



ENRICHIR NOTRE MODÈLE DE NOUVEAUX SERVICES

- Renforcer davantage notre site internet à la pointe de la technologie
- Introduire un programme de fidélité
- Enrichir l'expérience client et proposer des solutions
- Tirer parti de notre avance en offrant une **expérience omnicanale unique**



Simplifier notre modèle opérationnel pour créer de la valeur



SIMPLIFIER LA CHAÎNE DE VALEUR

- Réduire la complexité globale
- Accélérer la mise sur le marché



PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL

- Développer les opérations commerciales et marketing locales
- Promouvoir l'offre locale
- Responsabiliser les Collaborateurs grâce au suivi des performances locales et tirer parti de l'affiliation/franchise



RÉDUIRE L'INTENSITÉ CAPITALISTIQUE

- Réduire les coûts et la démarque
- Optimiser le fonds de roulement
- Relancer l'expansion du réseau notamment par l'affiliation et la franchise



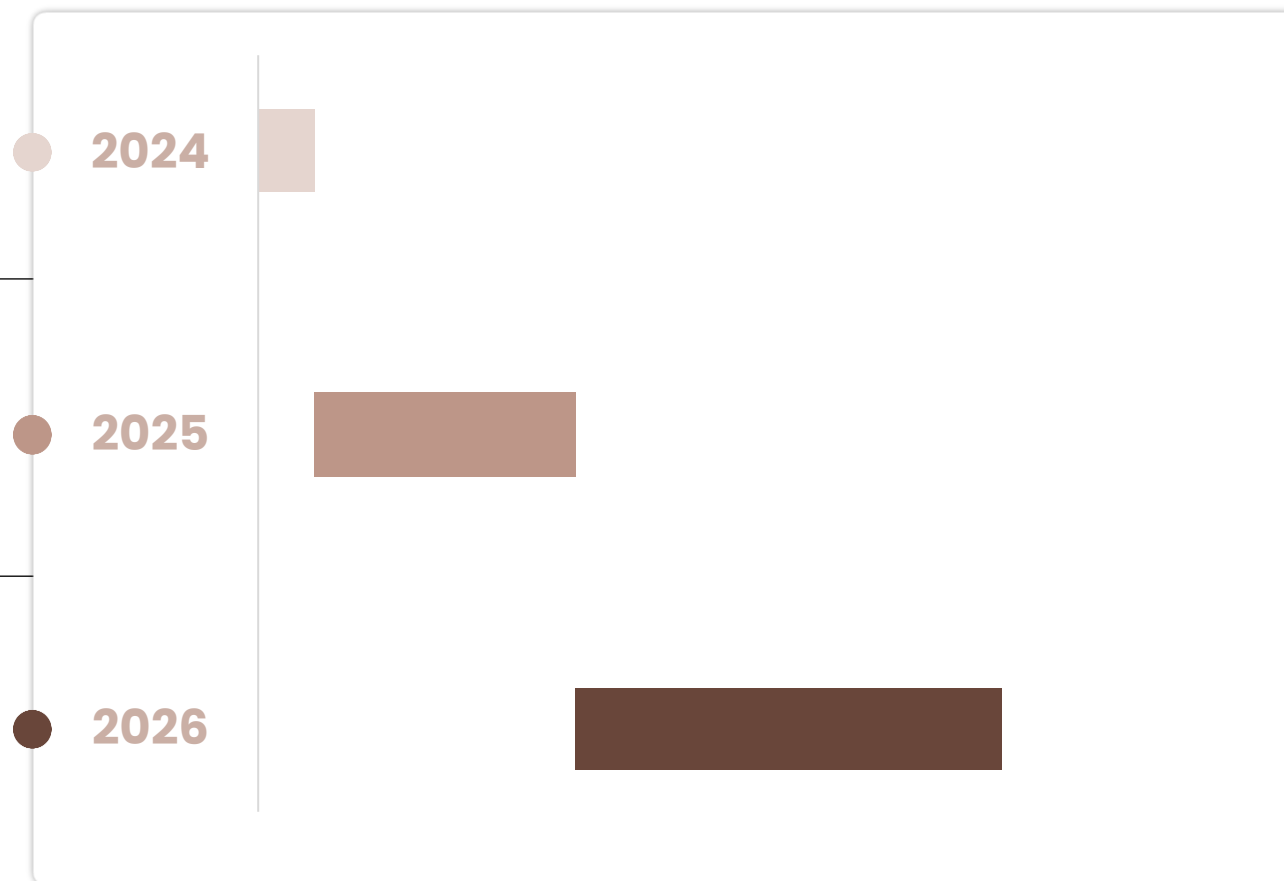
Trajectoire financière 2024-2026

FCF cumulé 2024-2026 supérieur à 100 M€

Transformer le modèle commercial
Poser les fondations pour un retour à la croissance

Consolider le modèle commercial
Retour à la croissance

Développer le modèle commercial
Accélération de la croissance



Sur la période de trois ans, le Groupe maintiendra un taux de distribution du dividende entre **30% et 40%**

Plans d'actions en bonne voie

REFONDRE NOTRE OFFRE



Adresser le défi de
l'accessibilité prix



- Réduction de prix sur une sélection de plus de 2 200 produits
- Croissance des volumes +20%

RESPONSABILITÉS LOCALES DU RÉSEAU DE MAGASINS



Outils commerciaux
Suivi financier



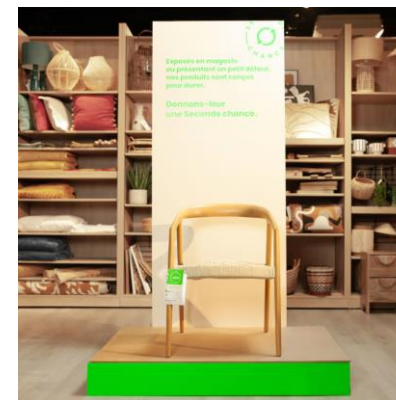
- Outil de performance des magasins déployés dans toute l'Europe
- Performance commerciale en temps réel pour dynamiser l'activité

PREMIERS PAS VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Mise en place d'une
plateforme de 2^{de} vie
pour nos produits

Développement
d'options de réparation



- Offre Seconde Chance déployée dans tous les magasins
- Soutien de l'attractivité de la marque Maisons du Monde

Plans d'actions en bonne voie

AMÉLIORER
L'EXPÉRIENCE
MAGASINS



- **Ouverture de 3 magasins pilotes**
Rouen Barentin, Pau, Hognoul (Belgique)
- **Concept renouvelé**
- **Réduction significative de l'assortiment**

ROUEN – Barentin
Un concept renouvelé et une expérience très appréciée des Clients

- **Circulation plus fluide dans les différents espaces de vie**
- **Scénographie réaliste et inspirante**
- **Agencements attractifs par espace de vie**
- **Shopping facilité pour des catégories de produits regroupées (arts de la table, textile, luminaires...)**



Rouen Barentin – Concept renouvelé

Inspiration



Mise en situation: Présentation de nos produits dans nos propres meubles



Regroupement de produits par usage



Maisons du Monde:

Acteur de référence de la maison inspirante, accessible et durable

Love brand avec des atouts uniques :
offre multi-styles, expertise interne en matière de
design, réseau Retail de magasins solide et
plateforme omnicanale, leadership ESG

Une équipe de Management et un Conseil
d'administration renouvelés,
un plan clair pour restaurer la force du modèle

Transformation en cours, valorisation des
actifs, focus Client
et recentrage sur le Cash

Maisons du Monde,
plus solide
et plus résiliente
pour relancer la croissance



3

**POINT GOUVERNANCE,
NOMINATIONS ET RÉMUNÉRATIONS**

Une gouvernance engagée et experte

ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS



Françoise GRI
Présidente
du Conseil
d'administration



Cécile CLOAREC
Présidente
du Comité des
Nominations et
des Rémunérations



Laure HAUSEUX



Victor HERRERO



Alexandra PALT
Présidente
du Comité RSE



Michel-Alain PROCH
Président du
Comité d'audit

AUTRES ADMINISTRATEURS



**François-Melchior
de POLIGNAC**
Directeur Général



Gabriel NAOURI



Adam EPSTEIN

TELEIOS



Teleios Capital Partners
Sylvie COLIN
Représentante permanente

MAJORELLE INVESTMENTS



Majorelle Investments
Anouck DURANTEAU-LOEPER
Représentante permanente

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES SALARIÉS



Samira MOUADDINE



Christophe RICHARD

Nomination de Michel SIRAT proposé
à l'AGM du 21 juin 2024

Nomination de Michel SIRAT, administrateur indépendant

7^{ème} résolution ordinaire

Nationalité	Française
Proposition de nomination	Assemblée générale 2024
Durée	4 ans
Expiration du mandat	Assemblée générale 2028
Principales compétences	Finance & Comptabilité, Logistique, Stratégie



Sous réserve de son élection, Michel SIRAT aura vocation à présider le Comité d'Audit et deviendra également membre du Comité des nominations et des rémunérations.

Votre Conseil d'administration et ses Comités en 2023

Conseil d'administration

Présidence
Françoise GRI

Réunions	12
Taux de présence	96,1%
Taux d'indépendance	55%
Représentation des femmes	55%

Comité des nominations et des rémunérations

Présidence
Cécile CLOAREC

Membres

- Françoise GRI
- Gabriel Naouri
- Michel-Alain Proch
- Samira Mouaddine

Réunions	11
Taux de présence	100%
Taux d'indépendance	75%
Représentation des femmes	40%

Comité d'audit

Présidence
Michel-Alain PROCH

Membres

- Laure Hauseux
- TELEIOS CAPITAL PARTNERS
- Victor Herrero

Réunions	5
Taux de présence	100%
Taux d'indépendance	75%
Représentation des femmes	50%

Comité RSE

Présidence
Alexandra PALT

Membres

- Cécile Cloarec
- Françoise Gri
- François-Melchior de Polignac
- Christophe Richard

Réunions	4
Taux de présence	100%
Taux d'indépendance	75%
Représentation des femmes	75%

Politique de rémunération 2024 du Directeur général

15^{ème} résolution ordinaire

Rémunération fixe brute annuelle

500 000 € bruts

Stable depuis 2021

Rémunération variable annuelle

Bonus Cible de 100%
de la rémunération fixe (stable)

Pouvant aller de 0% à 150% de la cible

65% Objectifs financiers

20% Objectifs du plan Inspire Everyday

15% Objectifs RSE

Attribution gratuite d'actions de performance

140 000 actions

sous conditions de présence et de performance 3 ans

50% des actions
Performance économique et RSE

50% des actions
Performance économique et RSE

+ Critère TSR

Plan de rétention 2024-2026

500 000 € bruts
si présence fin 2026

Possibilité x 2 en fonction de la performance
Aucun paiement si départ anticipé

Politique de rémunération des membres du Conseil d'administration

16^{ème}, 17^{ème} et 18^{ème}
résolutions ordinaires

800 000 euros maximum

Montant global de rémunération allouée aux administrateurs inchangé

Politique de rémunération inchangée

Répartition de l'enveloppe inchangée



4

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapports des Commissaires aux comptes

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

(paragraphe 6.2 du Document
d'Enregistrement Universel 2023)

*

* *

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

(paragraphe 6.4 du Document
d'Enregistrement Universel 2023)

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

(paragraphe 4.3.2 du Document
d'Enregistrement Universel 2023)

*

* *

RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA- FINANCIÈRE

(paragraphe 3.14 du Document
d'Enregistrement Universel 2023)

RAPPORTS SUR LES OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL

- 20^{ème}, 21^{ème}, 22^{ème}, 23^{ème}, 24^{ème}, 25^{ème}
et 28^{ème} résolutions : émission
d'actions et de diverses valeurs
mobilières avec maintien et/ou
suppression du droit préférentiel de
souscription
- 27^{ème} résolution : Emission d'actions
ordinaires et/ou de diverses valeurs
mobilières de la société, réservée aux
adhérents d'un plan d'épargne
d'entreprise
- 29^{ème} résolution : réduction du capital



5

QUESTIONS & RÉPONSES

Questions écrites reçues de la part des actionnaires

Questions écrites reçues par voie postale

- Aucune question

Questions écrites reçues à l'adresse de messagerie dédiée

- Aucune question

Questions des actionnaires présents à l'Assemblée générale

Session de Questions/Réponses



6

VOTE DES RÉOLUTIONS

Ordre du jour

Résolutions à caractère ordinaire

Résolutions 1 à 4

- Approbation des comptes annuels et consolidés
- Affectation du résultat et dividende
- Ratification du transfert du siège social

Résolutions 5 et 6

- Approbation des conventions réglementées approuvées par le Conseil d'administration au cours de l'exercice 2023

Résolutions 7 et 8

- Nomination d'un nouvel administrateur
- Nomination de KPMG S.A. en qualité de CAC chargé d'une mission de certification des informations en matière de durabilité

Résolutions 9 à 18

- Rémunération des mandataires sociaux

Résolutions 19

- Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'achat d'actions de la Société

Résolutions à caractère extraordinaire

Résolutions 20 à 28

- Autorisations et délégations de compétences au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur le capital social.

Ces délégations ont pour objet de permettre au Conseil de :

- Procéder, conformément à la réglementation en vigueur, à la mise en œuvre de différents types d'émissions
- Disposer de la flexibilité nécessaire dans le choix des émissions envisageables et des possibilités offertes par les marchés financiers
- Doter la Société d'une certaine souplesse afin de procéder aux opérations les mieux adaptées à ses besoins et au contexte des marchés financiers

Résolution 29

- Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions détenues par la Société par suite de rachat de ses propres titres

Résolution 30

- Pouvoirs pour formalités

Résolution à caractère ordinaire

1^{ère} Résolution

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Bénéfice net de l'exercice 2023	106 237 145 €
--	----------------------

Dépenses et charges non déductibles fiscalement	42 964 €
--	-----------------

Impôt supporté à raison de ces dépenses et charges	11 095 €
---	-----------------

Résolution à caractère ordinaire

2^{ème} Résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Résultat net consolidé part du Groupe de l'exercice 2023	8 867 milliers d'€
---	---------------------------

Résolution à caractère ordinaire

3^{ème} Résolution

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Bénéfice net de l'exercice 2023	106 237 145 €
Dotation à la réserve légale	3 414 849 €
Report à nouveau antérieur	47 560 238 €
Montant total distribuable	150 382 534 €
Affectation au versement d'un dividende aux actionnaires de 0,06 € par action	2 314 691 €
Report à nouveau	148 067 843 €
Montant total affecté	150 382 534 €

Versement d'un dividende aux actionnaires de 0,06 € par action

Date de détachement du dividende : le 3 juillet 2024

Date de mise en paiement du dividende : le 5 juillet 2024

Résolution à caractère ordinaire

4^{ème} Résolution

Ratification du transfert du Siège Social

Transfert du siège social

du « Le Portereau, 44120 Vertou »

au « 8 rue Marie Curie, 44120 Vertou »

Résolution à caractère ordinaire

5^{ème} Résolution

Approbation d'un avenant à une convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce conclue avec MAJORELLE INVESTMENTS

Cf Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées :
§4.3.2 du Document d'enregistrement universel 2023

Résolution à caractère ordinaire

6^{ème} Résolution

Approbation d'un avenant à une convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce conclue avec TELEIOS CAPITAL PARTNERS

**Cf Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées :
§4.3.2 du Document d'enregistrement universel 2023**

Résolution à caractère ordinaire

7^{ème} Résolution

Nomination de Michel SIRAT en qualité de nouvel administrateur

Mandat d'une durée de quatre ans arrivant à expiration à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027

Résolution à caractère ordinaire

8^{ème} Résolution

Nomination de KPMG S.A. en qualité de Commissaire aux comptes chargé d'une mission de certification des informations en matière de durabilité

Mission de **certification des informations en matière de durabilité**, pour la durée du mandat de KPMG S.A restant à courir au titre de sa mission de certification des Comptes, **soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025**

Résolution à caractère ordinaire

9^{ème} Résolution

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22-109 du Code de Commerce

**Cf Rapport du Conseil d'administration sur le
gouvernement d'entreprise :
§ 4.2.1 du Document d'enregistrement universel 2023**

Résolution à caractère ordinaire

10^{ème} Résolution

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ou attribués au titre de ce même exercice à Julie Walbaum, en sa qualité de Directrice générale pour la période du 1er janvier 2023 au 15 mars 2023

**Cf Rapport du Conseil d'administration sur le
gouvernement d'entreprise :
§ 4.2.2.1 du Document d'enregistrement universel 2023**

Résolution à caractère ordinaire

11^{ème} Résolution

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ou attribués au titre de ce même exercice à François-Melchior de Polignac, en sa qualité de Directeur général délégué pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 15 mars 2023

**Cf Rapport du Conseil d'administration sur le
gouvernement d'entreprise :
§ 4.2.2.1 du Document d'enregistrement universel 2023**

Résolution à caractère ordinaire

12^{ème} Résolution

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ou attribués au titre de ce même exercice à François-Melchior de Polignac, en sa qualité de Directeur général à compter du 15 mars 2023

**Cf Rapport du Conseil d'administration sur le
gouvernement d'entreprise :
§ 4.2.2.1 du Document d'enregistrement universel 2023**

Résolution à caractère ordinaire

13^{ème} Résolution

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ou attribués au titre de ce même exercice à Thierry Falque-Pierrotin, en sa qualité de Président du Conseil d'administration pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 mai 2023

**Cf Rapport du Conseil d'administration sur le
gouvernement d'entreprise :
§ 4.2.2.2 du Document d'enregistrement universel 2023**

Résolution à caractère ordinaire

14^{ème} Résolution

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ou attribués au titre de ce même exercice à Françoise Gri, en sa qualité de Présidente du Conseil d'administration à compter du 30 mai 2023

**Cf Rapport du Conseil d'administration sur le
gouvernement d'entreprise :
§ 4.2.2.2 du Document d'enregistrement universel 2023**

Résolution à caractère ordinaire

15^{ème} Résolution

Approbation de la politique de rémunération de François-Melchior de Polignac, Directeur général

**Cf Rapport du Conseil d'administration sur le
gouvernement d'entreprise :
§ 4.2.2.1 du Document d'enregistrement universel 2023**

Résolution à caractère ordinaire

16^{ème} Résolution

Approbation de la politique de rémunération de Françoise Gri, Présidente du Conseil d'administration

**Cf Rapport du Conseil d'administration sur le
gouvernement d'entreprise :
§ 4.2.2.2 du Document d'enregistrement universel 2023**

Résolution à caractère ordinaire

17^{ème} Résolution

**Approbation du montant annuel global à allouer
aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2024**

**Montant maximum de la somme à répartir entre les
membres du Conseil d'administration
pour l'exercice en cours :**

800 000 euros

Résolution à caractère ordinaire

18^{ème} Résolution

**Approbation de la politique de rémunération
des membres du Conseil d'administration**

**Cf Rapport du Conseil d'administration sur le
gouvernement d'entreprise :
§ 4.2.2.2 du Document d'enregistrement universel 2023**

Résolution à caractère ordinaire

19^{ème} Résolution

Autorisation à conférer au Conseil d'administration
à l'effet de procéder à l'achat d'actions de la Société

Plafond	10% du capital social
Prix maximum d'achat par action	20 €
Nombre maximal d'actions pouvant être acquises	3 918 928
Montant global maximum du programme de rachat	79 millions d'€
Durée	18 mois

La durée de validité de la présente autorisation prive d'effet à hauteur des montants non utilisés et remplace celle accordée par la 23^{ème} résolution de l'Assemblée générale du 29 juin 2023

Résolution à caractère extraordinaire

20^{ème} Résolution

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par offre au public, à l'exception de celle visée à l'article L. 411-2 1^o du Code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription

Montant nominal maximal
des augmentations de capital

12,6 millions d'€ en nominal,
soit moins de 10% du capital social

Montant nominal maximal
des titres de créances

190 millions d'€

Durée

26 mois

Les opérations s'imputeront
sur les plafonds prévus par la
28^{ème} résolution

Cette délégation serait
suspendue en période
d'offre publique

La durée de la délégation
priverait d'effet la délégation
accordée par la 19^{ème}
résolution de l'Assemblée
générale du 31 mai 2022

Résolution à caractère extraordinaire

21^{ème} Résolution

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par offre au public, avec maintien du droit préférentiel de souscription

Augmentation de capital	63 millions d'€ en nominal, soit moins de 50% du capital social
Titres de créances	500 millions d'€
Durée	26 mois

Les opérations s'imputeront sur les plafonds prévus par la 28^{ème} résolution

Cette délégation serait suspendue en période d'offre publique

Caducité de la délégation accordée par la 20^{ème} résolution de l'Assemblée générale du 31 mai 2022

Résolution à caractère extraordinaire

22^{ème} Résolution

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance dans le cadre d'une offre visée à l'article L. 411-2 1° du code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription

Augmentation de capital

**12,6 millions d'€ en nominal,
soit moins de 10% du capital social**

Titres de créances

190 millions d'€

Durée

26 mois

**Les opérations s'imputeront
sur les plafonds prévus par la
28^{ème} résolution**

**Cette délégation serait
suspendue en période
d'offre publique**

**Caducité de la délégation
accordée par la 21^{ème}
résolution de l'Assemblée
générale du 31 mai 2022**

Résolution à caractère extraordinaire

23^{ème} Résolution

Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de fixer le prix d'émission des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital selon certaines modalités, dans la limite de 10% du capital par an, dans le cadre d'augmentations du capital social par émission d'actions sans droit préférentiel de souscription

Prix d'émission

Non inférieur à 95%
du cours de marché

Durée

26 mois

Décote pouvant atteindre 5%
de la moyenne pondérée des
cours des trois dernières
séances de bourse précédant
la date de fixation du prix de
souscription de
l'augmentation de capital

Caducité de la délégation
accordée par la 22^{ème}
résolution de l'Assemblée
générale du 31 mai 2022

Résolution à caractère extraordinaire

24^{ème} Résolution

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, dans le cadre des dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce

Plafond

15% de l'émission initiale

Durée

26 mois

Les opérations s'imputeront sur les plafonds prévus par la 28^{ème} résolution

Cette délégation serait suspendue en période d'offre publique

Caducité de la délégation accordée par la 23^{ème} résolution de l'Assemblée générale du 31 mai 2022

Résolution à caractère extraordinaire

25^{ème} Résolution

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, hors offre publique d'échange

Augmentation de capital	12,6 millions d'€
Titres de créances	190 millions d'€
Durée	26 mois

Les opérations s'imputeront sur les plafonds prévus par la 28^{ème} résolution

Cette délégation serait suspendue en période d'offre publique

Caducité de la délégation accordée par la 24^{ème} résolution de l'Assemblée générale du 31 mai 2022

Résolution à caractère extraordinaire

26^{ème} Résolution

Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres

Fixation du prix d'émission

10% du capital social au 31 décembre 2023

Durée

26 mois

Cette délégation serait suspendue en période d'offre publique

Caducité de la délégation accordée par la 25^{ème} résolution de l'Assemblée générale du 31 mai 2022

Résolution à caractère extraordinaire

27^{ème} Résolution

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, réservée aux adhérents de plans d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription

Plafond

2% du capital social

Durée

26 mois

Les opérations s'imputeront sur les plafonds prévus par la 28^{ème} résolution

Caducité de la délégation accordée par la 26^{ème} résolution de l'Assemblée générale du 31 mai 2022

Résolution à caractère extraordinaire

28^{ème} Résolution

Limite globale des autorisations d'émissions avec maintien et suppression du droit préférentiel de souscription

**Plafond global
des augmentations de capital**

**63 millions d'€, soit moins de 50%
du capital au 31 décembre 2023**

**Plafond global des augmentations de capital
sans droit préférentiel de souscription**

**12,6 millions d'€, soit moins de 10%
du capital au 31 décembre 2023**

**Plafond global des émissions
de titres de créances**

63 millions d'€

Résolution à caractère extraordinaire

29^{ème} Résolution

Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions détenues par la Société par suite de rachat de ses propres titres

Plafond

**10% du capital social
par période de 24 mois**

Durée

26 mois

Résolution à caractère extraordinaire

30^{ème} Résolution

Pouvoirs pour effectuer les formalités

Tous pouvoirs en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité ou tout autre formalité requise



**Clôture de
l'Assemblée Générale**

Merci

AGENDA FINANCIER

26 juillet 2024

Résultats du 1^{er} semestre 2024

24 octobre 2024

Ventes du 3^{ème} trimestre 2024

